

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 septembre 2024.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres pour la 3^{ème} année du jury des 5^{ème} et 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -GUERIN Francis | -TAOUK Bechara |
| -LARCHEVEQUE Hortense | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,




Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 septembre 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 4^{ème} année du jury des 7^{ème} et 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BUVAT Jean-Christophe | -LEVENEUR Sébastien |
| -GUERIN Francis | -MIGNOT Mélanie |
| -HADJADJ Abdellah | -POLAERT Isabelle |
| -HYDE Céleste | -TAOUK Bechara |
| -LEDOUX Alain | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 16 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 septembre 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 5^{ème} année du jury des 9^{ème} et 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- ABDELOUAHED Lokmane
- POLAERT Isabelle
- BUVAT Jean-Christophe
- VERNIERES Lamiae – *présidente du jury*
- LEVENEUR Sébastien

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 16 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA